

## REUNION CDNTA / CLUBS

21 mai 2016

Présents :

CDNTA : JP, Marc, Michael, Patrice, Jules, Edith, Pascal, Christophe.

Clubs : Douai, Villeneuve d'Ascq, Roubaix, Seclin, Leers, Wattrelos, Saint Amand Nature, Roncq, Recquignies, Bondues, Saint Amand cible.

Débutant = la FFTA n'a plus de règlement de compétition spécifique jeunes par contre depuis la rentrée 2015 / 2016 il existe les rencontres poussins. De ce fait, la notion de débutants est celle que chaque club se donne mais c'est la première année de licence.

Bilan 2015 : rencontres amicales débutants jeunes en salle sont bien vues. Il y en a eu 3. La première compétition en extérieur commence ce mois-ci à Villeneuve d'Ascq.

Les licences L se sont bien développées et participent aux rencontres amicales. La problématique est que parfois des archers restent longtemps en licence L et ont un niveau relativement élevé qui peut venir en « concurrence » avec les licences A mais surtout peu « dégouter » les vraies licences L qui elles commencent. De ce fait on pourrait réfléchir à une manière de limiter aux points par exemple la « participation » des licences L « anciennes ».

Annnonce de la réflexion du CDNTA sur la création d'une division départementale du fait qu'avec la fusion avec la Picardie on passe de 2 à 5 départements.

Plutôt que d'avoir une commission sportive « limitée » aux membres du comité, le CDNTA organise la présente réunion avec les clubs qui « sert » de commission sportive.

Si un club a besoin d'un arbitre pour une rencontre adultes, jeunes et poussins, le CDNTA pourra toujours faire en sorte qu'un arbitre soit « délégué ». Pour les poussins, l'arbitre pourrait être accompagné avec un jeune qui pourrait participer à cet arbitrage.

Dans le département, il y a 72 poussins. Il s'agit d'une population « volatile » même en cours d'année où peu restent jusqu'au bout.

CDNTA précise que dans le plan de développement il est prévu de mettre en place dans les clubs des activités spécifiques poussins. Comme on part de zéro, il serait intéressant que les clubs qui ont déjà l'expérience des poussins fassent remonter les moyens, activités mis en œuvre. Idée : se réunir ou bien aller dans les clubs piloter par un BE payé par le CDNTA en lien avec les bénévoles qui encadrent les poussins dans les clubs pour voir ce qu'il se fait (un peu sur le modèle des plateaux poussins).

Pour les poussins, il ne faut surtout pas axer sur la technique mais sur l'animation en lien avec les bénévoles des clubs qui s'occupent des poussins. Réfléchir à la mise en place d'une journée de sensibilisation entre un BE et les bénévoles chargés des poussins car gros besoins de formation des bénévoles. Par contre le CDNTA n'a aucun droit de décerner un diplôme. De ce fait, il s'agit d'aider les bénévoles dans leur approche de leurs actions. Deux possibilités : soit une réunion, soit aller sur le terrain dans les clubs voir possibilité de faire les deux avec un côté « théorique » en réunion et le pratico-pratique sur le terrain.

L'objectif est de pouvoir organiser au moins une fois dans l'année un tournoi poussins, il faut aussi créer une diversification pour que les poussins découvrent les différentes disciplines du tir à l'arc.

Il faut donc que soit mis en œuvre d'ici la fin juin 2016 un calendrier pour la saison sportive suivante de rencontres portant sur différentes disciplines. Il faut que cela soit récréatif avec toutefois une note de compétition. Il pourrait être envisagé la formule suivante : mise en place de plusieurs rencontres poussins avec des points par exemple de participation et de performance accordées à chaque rencontre et compilées sur l'année, du type challenge. L'important est de donner envie au poussin de revenir.

Pour limiter les déplacements, il pourrait y avoir plusieurs plateaux poussins et aussi des rencontres amicales étalées sur l'ensemble du département en fonction du nombre de poussins par « zone » géographique.

Dire à la rentrée aux clubs : si vous prenez des poussins, le CDNTA a une offre sportive et soutien les clubs qui en ont besoin. Cela peut être dit en juin. Pour pallier au manque de matériel des clubs qui n'en n'ont pas encore pour les poussins, le CDNTA se chargera de l'achat des arcs et des flèches qui pourront être mis à disposition des clubs sous convention de prêt.

Juste pour avoir une idée qui sont les clubs qui pourraient prendre des poussins à la rentrée : Roncq, Réquignies, Leers, Bondues ?, Wattrelos, Saint Amand cible, Seclin, Douai.

Premier plateau poussins aura lieu à Leers. De préférence le samedi après-midi plutôt vers 15h. Le premier plateau aura lieu à Leers le samedi 15 octobre 2016 à 15h.

Pour les jeunes débutants :

Du fait de la disparition de la LFTA, il n'est pas certain que la future ligue gère les compétitions officielles jeunes débutants.

Quand un jeune a fait une année de débutant, doit il rester en débutant ? Au niveau du challenge départemental, il peut y avoir deux niveaux : les débutants et le 2<sup>ème</sup> niveau à savoir ceux qui sont débutants depuis plusieurs années et qui ne vont pas en compétition officielle (pas le niveau par ex car rythme d'apprentissage différent ou stress de la compétition officielle).

Pour les adultes débutants :

Licence A. Il y a aussi des licences L qui n'iront jamais en compétition. Dans ce cas, il faudrait dissocier les L qui sont vraiment débutants et ceux qui ne le sont pas et créer deux niveaux dans les résultats.

Rencontres amicales jeunes et adultes :

Coudekerque : jeunes débutants + officiel le 10/12.

Douai : tous débutants 19/11

Saint Amand uniquement pour débutants le 10/12.

Roncq : amicale débutants le 10/12. En même temps que Saint Amand. Voir pour déplacer, peut être le 4 février 2017 ? Voir si cela est possible.

En extérieur :

Villeneuve d'Ascq fin du mois de mai,

Saint Amand nature : plutôt début mai.

Douai : en juin.

Par rapport aux rencontres amicales départementales :

Jeunes débutants = 2 ans de licence n'ayant jamais fait de compétition officielle quelque soit la discipline.

Quid quand les jeunes ont dépassé les 2 ans de licence et qui ne sont pas passés en compétition officielle. Dans ce cas, ils passent en loisirs niveau 1 (même principe que pour adulte).

Adultes débutants : Licence L ou A = promo (sans compétition officielle ni amicale quelque soit le nombre d'années de licence) / niveau 1 pour ceux qui n'ont jamais participé à une compétition officielle, mais amicale oui, quelque soit le nombre d'années de licence.

Possibilité que JP envoie la liste des jeunes aux clubs organisateurs. Possibilité aussi d'ouvrir le site du CDNTA pour permettre aux clubs d'organiser les pré-inscriptions via ce site.

Donc :

Jeunes débutants : 2 ans de licence sans aucune compétition.

Loisirs promo adultes : aucune compétition. Peu importe le nombre d'années

Loisirs niveau 1 pour adultes et jeunes : aucune compétition officielle. A partir de 3<sup>ème</sup> année pour les jeunes et pas de nombre d'année pour adultes.